

Licence Musicologie

Création action recherche (CAR) S5

Responsables	Descriptions	Informations
Sylvain BRETECHE sylvain.BRETECHE@univ-amu.fr	Code : HMS5U28	Composante : Faculté des Arts, Lettres, Langues et Sciences Humaines (ALLSH)
David BECHU david.bechu@univ-amu.fr	Nature : Unité d'enseignement	
Gilles CABANES gilles.CABANES@univ-amu.fr	Domaines : Arts, Lettres, Langues	
Christine ESCLAPEZ christine.esclapez@univ-amu.fr		
Laurence HEBRARD laurence.HEBRARD@univ-amu.fr		
Gabriel MANZANEQUE gabriel.MANZANEQUE@univ-amu.fr		
Jonathan ROBERT jonathan.ROBERT@univ-amu.fr		

LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT

Français

CONTENU

L'atelier de projet CAR (6 à 12 séances d'atelier par semestre = 18 heures d'enseignement par semestre, par équipe de projet) : un atelier par projet, durant toute l'année universitaire. Chaque atelier est conduit et animé par un tuteur ; ce tuteur propose un cadre de départ au projet des étudiants (un répertoire, un style, un genre musical, une démarche, une problématique, une finalité, un partenariat, ...), il accompagne les étudiants dans la définition de leur intention, il contribue à préparer avec eux chaque étape de sa réalisation, il assure un suivi attentif au moment de la mise en production, il supervise les répétitions comme conseil artistique et aide à la valorisation du travail réalisé par la recherche de partenariat.

L'enseignement en TD d'accompagnement et de régulation des projets (24 h. d'enseignement par semestre) permet aux étudiants :

- D'analyser les fondements (ce qui suscite et génère le projet) et les enjeux d'un projet – artistique et/ou culturel – sur un territoire, auprès d'un public ;
- De confronter les procédés de la recherche musicologique à la réflexion qu'ils portent sur leur projet ;
- De connaître les outils et les démarches de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un projet musical (planning / rétroplanning, fiche technique, plan de scène, expression des besoins, budget et financements, démarches administratives, ...) ;
- D'approfondir leur connaissance de la stratégie, des supports et des modalités de la communication d'un projet artistique et/ou culturel ;
- De bénéficier d'une supervision dans leur préparation de l'épreuve orale du contrôle terminal (contenus, modalités, supports).

La répartition des étudiants dans les différents groupes sera réalisée par le comité de suivi des projets CAR, en s'appuyant sur différents critères (les vœux spécifiés, la complémentarité des profils, la répartition des compétences, la cohérence de l'instrumentarium...). Les groupes de projets seront communiqués au plus tard au début des enseignements.

L'inscription dans un projet pour le semestre 5 engage obligatoirement l'inscription dans le même projet pour l'UE miroir HMS6U28 du semestre 6. Les jours et horaires des séances de projet et des TD sont identiques aux semestres 5 et 6.

Remarque : la participation à un projet étant nécessairement associée à un groupe de TD, votre choix initial lors de votre inscription pédagogique pour un groupe de TD pourra être modifiée selon le projet auquel vous serez intégré.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

Identifier l'actualité des problématiques disciplinaires et leurs évolutions selon une réflexion prospective.

Mobiliser une réflexion théorique et critique portant sur les phénomènes musicaux (littérature, esthétique, philosophie de l'art, histoire de l'art, sociologie de l'art, anthropologie, psychanalyse...) pour définir des problématiques d'étude.

Mobiliser une culture artistique et les principales méthodes pour étudier les phénomènes musicaux. Utiliser des méthodes d'écoute des paramètres du son adaptées au travail de description, de commentaire et d'analyse.

Disposer d'une expérience personnelle de pratique musicale. Organiser des ressources documentaires spécialisées, sites, bases de données, ressources numériques, archives) ainsi que les modalités d'accès.

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique. Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte. Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

MODALITÉS D'ORGANISATION

Cette unité d'enseignement a pour objectif de développer chez les étudiants une démarche d'élaboration de projet musical, dans toutes ses dimensions et notamment dans ses aspects artistiques. Les étudiants répartis en groupes d'effectif réduit (groupes de 8) établissent

un pré-projet artistique qu'ils présentent en fin de semestre et qu'ils réaliseront (création, action et recherche) au second semestre. L'enseignement est constitué de 2 types de cours : 1) Atelier de projet CAR ; 2) Travaux dirigés d'accompagnement.

VOLUME HORAIRE

- Volume total: 40 heures
- Travaux dirigés: 20 heures
- Travaux pratiques: 20 heures

CODES APOGÉE

- HMS5U28 [ELP]

M3C

Aucune donnée M3C trouvée

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)



Dernière modification le 29/08/2024